

“Ce serait beau une explosion sociale”

(Laetitia, DEUG d'histoire, in *Le Nouvel Observateur* du 17 mars)

Table-ronde sur la mobilisation contre le SMIC-jeunes

Après plusieurs semaines de mobilisation de la jeunesse, le gouvernement s'est vu contraint de retirer son CIP. Ni les révisions successives, ni la répression n'ont pu venir à bout de la mobilisation de la jeunesse. L'ampleur et la radicalité de celle-ci ont forcé l'étonnement, puis l'admiration de beaucoup. Retour en arrière, impressions, bilan avec des acteurs de cette lame de fond.

Fatalistes, les jeunes ?

«Dommage pour ceux qui parlaient de génération fataliste, sans espoir, mais la jeunesse est bel et bien capable de se mobiliser quand son avenir est en jeu, quand elle subit une agression directe qui touchait en fait autant la valeur des diplômes que les salaires» nous explique Nicolas, responsable à la FIDL, Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne. Le CIP, a fini par être retiré, mais est-ce une victoire sur toute la ligne ? Selon Laurent Garrouste du BN de l'UNEF-ID, il s'agit bien d'une incontestable victoire, même si le problème du CIP est contourné par la subvention de 1 000F de l'Etat, car cela ne déplace pas fondamentalement la source de financement vu que se sont surtout les salariés qui financent par leur contributions le budget de l'Etat. Quoi qu'il en soit, le mouvement contre le CIP s'inscrit bel et bien dans un nouveau cycle de luttes initié par celle d'Air France à l'automne

dernier, poursuivi par les étudiants et lycéens contre la réforme de l'ALS, puis par les pêcheurs et le 16 janvier. La grande leçon, c'est que la lutte paye, qu'on peut mettre en échec ce gouvernement. «Il suffisait de voir l'ambiance à la manif du 31 mars à Paris; il y avait là une ambiance qui marquait clairement la confiance collective du mouvement, même si les réponses positives manquaient encore» De l'avis de Sophie Camard, membre du collectif national de l'UNEF et étudiante en Sciences Politiques à Paris, «la répression qui s'est abattue sur le mouvement nécessite de prolonger la lutte à ce niveau-là également. Et si les deux algériens expulsés illégalement peuvent revenir, c'est encore pour être jugés pour leur participation à une manifestation». De manière plus générale, si tous nos interlocuteurs se félicitent de la victoire contre le CIP, la réalité insupportable du chômage reste. Et l'intérêt de cette mobilisation fut également la réouverture du débat de société concernant ce problème lancinant.

Cela amène Sonia Samadi, présidente de la FIDL à nous dire « qu'il n'y avait pas réellement eu de débat de société lors des discussions sur la loi quinquennale. Tandis que ce mouvement, a fait réfléchir beaucoup de gens sur cette question qui peut être résolue de différentes façons. La jeunesse a de son côté clairement montré que les prétendues solutions du gouvernement ne lui conviennent pas». Ni les manoeuvres, ni les reculs successifs du gouvernement, ni la criminalisation des manifestations n'ont pu freiner la mobilisation : ceci rappelle un peu la situation du mouvement étudiant de 86 contre le projet

Devaquet. Mais est-ce réellement comparable? «Il faut tout d'abord comprendre le décalage entre la jeunesse et le gouvernement, et plus largement entre la jeunesse et la représentation politique de ce pays. Décalage qui s'est accentué ces dernières années et dont le facteur déterminant est l'ampleur du chômage qui touche maintenant quasiment toute la jeunesse à travers l'allongement de la période d'insertion professionnelle. Ceci marque cette mobilisation et renforce le sentiment de révolte parmi les jeunes en quelque sorte toutes les réponses ou concessions ne suffisent plus à calmer le jeu comme auparavant. Cette intransigeance est le reflet du degré élevé de mobilisation et de la profondeur de la révolte. Je crois que c'est également le signe d'un nouveau cycle de luttes de la jeunesse où tout ce qui a suivi 86 était dominé par les questions démocratiques comme le droit aux études et l'égalité des droits (avec les mobilisations antiracistes). Nous assistons maintenant à des mobilisations dont le ressort est beaucoup plus social avec la menace du chômage et l'absence d'avenir (...) » nous explique Laurent. Le mouvement lycéen de 90 a fait en quelque sorte le pont, revendiquant toujours le droit aux études mais en y incluant les questions matérielles avec, en toile de fond, l'impossibilité d'exprimer un malaise, le sentiment qu'il n'y a pas d'avenir dans cette société. Sans que cela soit clairement exprimé : c'est pourquoi le mouvement a porté sur les revendications matérielles.

«Balladur, no future!»

Il y a également un autre élément de nouveauté, l'entrée en mobilisation des IUT/BTS. «On pouvait déjà entre-

voir quelques signes annonciateurs du malaise de cette catégorie jusqu'à présent peu mobilisée, notamment la participation de cadres et de techniciens aux mouvements de grèves de salariés, à la fois parce que leur catégorie est désormais largement touchée par les licenciements, et parce qu'il existe de plus en plus des blocages au niveau des perspectives de carrière. Même si les diplômés d'IUT trouvent encore relativement facilement un emploi, ils risquent de se faire vider après quelques années. Ils continuent donc souvent leurs études à l'université. D'autre part, pour la première fois, toutes les places disponibles en IUT n'ont pas été prises». En rassemblant ces éléments, on trouve clairement les signes d'un malaise qui explique pourquoi le CIP a été perçu comme une attaque frontale dans un secteur de la jeunesse qui ne s'est plus mobilisé depuis 79. Comme le disait un étudiant de l'IUT de Paris dans Libération du 17 mars : «On est énervés devant l'hypocrisie des théories de management qu'on nous enseigne, elles insistent sur les relations humaines mais quand les gens sont virés, c'est au nom du profit».

En même temps, les IUT sont restés un peu à l'écart du cartel unitaire syndical qui s'est mis en place au début de la mobilisation; les différentes structures émanant de ce secteur participaient moins aux initiatives d'élargissement vers les salariés et se refusaient à inclure les revendications contre la répression. Sans doute faut-il voire là l'inertie d'une mentalité encore corporatiste. Les difficultés que nous avons eu à trouver un(e) étudiant(e) d'IUT, dès que le mouvement était arrivé à son terme (provisoire), participent de cette absence de tradition de lutte qui s'est traduite jusqu'à présent par la faiblesse de l'implantation syndicale dans ce milieu.

Mais pourquoi les étudiants d'université sont-ils restés à l'écart des mobilisations ? « Ne généralisons pas. En province, plusieurs universités (Rennes, Nantes, Lyon, Toulouse...) ont réellement participé au mouvement ; à Paris, vers la fin du



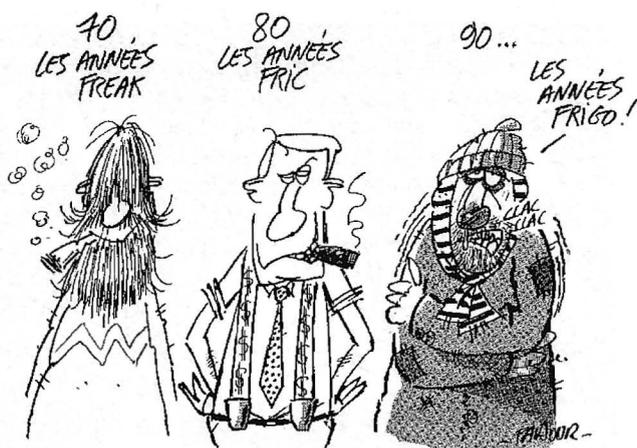
mouvement, on sentait un début d'effervescence à partir de la répression dans plusieurs facs dont Tolbiac» nous explique Sophie. Selon Laurent Garrouste, «on peut malgré tout constater qu'il n'y a pas eu de réelle participation continue de la part des étudiants d'université à ce mouvement contre le CIP. Cela n'est pas tellement dû à la nature du CIP., car quoiqu'on en dise, il touchait autant les Bac+5, mais surtout au fait que la plupart des étudiants ont intériorisé le problème du chômage comme quelque chose d'inévitable; leur réponse se situe encore au niveau de l'obtention d'un maximum de diplômes, voire de l'acceptation d'un emploi précaire».

Un autre fait remarquable dans cette lutte contre le SMIC-jeunes est le caractère décentralisé des mobilisations. Plusieurs manifestations en province ont mobilisé autant, voire plus, qu'à Paris. «C'est vrai que la mobilisation en province a été plus forte, mais est-ce qu'on ne peut pas mettre cela en rapport avec le fait que la crise y est beaucoup plus profonde, que le chômage est omniprésent dans certaines régions ?» s'interroge Nicolas de la FIDL.

«Police partout, justice nulle part»

A propos des violences policières et des expulsions, nos interlocuteurs

sont d'accord pour condamner la politique de répression et de criminalisation. L'utilisation des policiers en civil, les provocations diverses, les arrestations arbitraires et les charges en fin de manif servaient un but bien précis aux yeux de Pasqua: créer un climat favorable à la restriction des libertés démocratiques au nom du rétablissement de la "loi et l'ordre". Or, on a tous vu à la télé les dépravations sur les magasins, les bistrotts saccagés. «Evidemment, mais ces faits restent marginaux par rapport aux confrontations avec les flics. Il s'agissait d'actes de révolte de cette jeunesse qui n'a d'ores et déjà plus d'avenir» explique Sonia Samadi. «Contrairement au mouvement lycéen, la tentative de séparer les "bons" manifestants des "mauvais" n'a pas réussi. Même s'il n'y avait pas forcément approbation des "casses", il n'y avait pas pour autant désapprobation. Quand le mouvement a commencé à se durcir, en dehors des jeunes des cités, beaucoup de lycéens, chômeurs, étudiants résistaient aux charges des C.R.S., participaient aux confrontations». Comme le disait un responsable de la police de Paris au lendemain de la manifestation du 31 mars à Paris, il y avait une solidarité "générationnelle" entre ce qu'on appelle encore à tort les "casseurs" et les "pacifiques". «A la base de cette solidarité se trouve la conscience que la jeunesse est, au-



delà de ses différences, dans une galère commune, celle d'un avenir fait de chômage, de discriminations, d'exclusions. Même si la révolte contre cette réalité prend des formes différentes, il y a identification, et c'est tant mieux (...) » nous dit encore Sophie.

Jeunes et salariés, ensemble !

La majorité des jeunes mobilisés dans ce mouvement l'étaient autant en tant que futurs salariés ou chômeurs qu'en tant qu'étudiants. D'où une évidente solidarité avec les salariés actuels. Plusieurs comités de mobilisation ont inclus des chômeurs ou des SDF (notamment à Nantes), des tracts étaient diffusés sur les entreprises avoisinantes. La mise en place d'un cartel unitaire initié par l'UNEF-ID au début du mouvement, comprenant la plupart des confédérations a incontestablement joué un rôle positif.

Les manifestations lors de la journée d'action du 17 mars ont vu une participation encore inégale des salariés; en province, les cortèges étaient souvent unitaires, même si, à partir d'une volonté d'autonomie, des cortèges jeunes subsistaient, il n'en reste pas moins que la jonction avec le mouvement ouvrier s'est faite d'une façon beaucoup plus spontanée qu'auparavant. De l'avis de Laurent, «c'est aussi sous l'impulsion du mouvement de la jeunesse que l'unité entre syndicats a pu se faire plus facilement. De

plus, l'unité entre plusieurs confédérations et les organisations de jeunesse est quelque chose d'unique et ultra-important. Il ne s'agissait pas tellement d'un soutien des uns aux autres, mais d'une unité où tout le monde était concerné par les rythmes du mouvement, où chacun devait prendre en compte les difficultés de mobilisation des uns et des autres, l'importance d'avoir des mobilisations plus fréquentes dans la jeunesse, les problèmes que cela posait au niveau des salariés, je crois que, ça, du point de vue des perspectives, c'est une expérience très importante. Ensuite, il est quand même très positif que les jeunes des IUT n'ont quasiment pas eu de problèmes à se mobiliser aux côtés des syndicats, a fortiori de la CGT. Plus globalement, ce mouvement aura donné au mouvement syndical l'occasion de se recrédibiliser, notamment parce que l'étendue du rejet du CIP. s'est aussi exprimée dans l'aspiration à l'unité, qui a permis dans certains endroits de dépasser les clivages habituels entre ceux qui jouent la carte de la négociation en s'opposant à ceux qui jouent celle de la mobilisation, et vice-versa».

Démocratie dans les luttes et bilan des syndicats étudiants

Depuis 86, les luttes de la jeunesse donnent l'impression de connaître une courbe descendante sur le plan de leur auto-organisation. Or, à yregar-

der de plus près, la réalité est plus contrastée... Sophie : «Vers la fin du mouvement, après plusieurs semaines de mobilisation dans les lycées, les IUT et les facs, il y avait bien des délégations aux coordinations avec des mandats précis. L'ampleur, la durée et la nature des mobilisations déterminent aussi le niveau d'auto-organisation.» Sonia Samadi : «Dans les bahuts, on a commencé par faire des points d'information au début des cours pour, après, débrayer à partir d'AG dans la cour. L'apparition de la FIDL a été bien accueillie, beaucoup de lycéens ont pris conscience de la nécessité de s'organiser. La mise sur pied d'une coordination sur Paris est positive, mais il faut aussi un outil plus permanent». «Dans cette mobilisation, la FIDL a été un référent parmi d'autres, on ne prétend pas représenter l'ensemble du mouvement lycéen en lutte; d'autre part, mais en quittant la table ronde à Matignon, on est restés en phase avec la dynamique de la mobilisation» explique Nicolas. «L'affaiblissement dans l'auto-organisation provient d'abord du fait que se sont des secteurs nouveaux qui sont entrés en lutte, des secteurs avec une faible présence militante. L'auto-organisation n'est pas spontanée, elle se construit à travers l'accumulation d'expériences. J'ai aussi l'impression que dans certaines mobilisations, le rôle des organisations syndicales s'est renforcé; en même temps, il y a une pression unitaire très forte, voire une pression à l'auto-organisation. C'est positif» nous dit encore Laurent. Vis-à-vis des organisations syndicales étudiantes, certaines leçons peuvent être tirées également. De l'avis de Sophie Camard de l'UNEF, «l'orientation majoritaire de mon syndicat était jusqu'à présent relativement corporatiste, dans le sens où il ne faut s'occuper que de ce qui intéresse les étudiants par rapport à leurs études. On a eu lors du dernier congrès de l'UNEF un débat sur l'actualité de la Charte de Grenoble qui parle de l'étudiant en tant que jeune travailleur-intellectuel en formation. La réponse du Bureau National, c'était : "oui, mais tout ça, c'est

dépassé, c'est ouvrieriste, les étudiants ne se mobilisent que sur leur conditions d'études..." Or, de fait, dans cette mobilisation, on a un retour à cette conception de jeune étudiant-travailleur en formation. J'espère que l'UNEF va tirer un bilan de cette mobilisation et développer des orientations un peu plus politiques au sens noble du terme, c'est à dire que l'université n'est pas coupée de la société, et que les problèmes de la société sont aussi les problèmes des étudiants et réciproquement». Laurent : «La direction de l'UNEF-ID à joué un rôle assez décisif dans l'amorce de la riposte, avec la mise sur pied du cartel unitaire, puis quand elle s'est engagée dans un processus de négociation, c'était assez catastrophique, d'autant plus qu'on sentait que la mobilisation allait en augmentant, en s'élargissant. Il y a aussi ce danger qui guette tout le monde, le fait de privilégier l'apparition dans les médias; c'est sans doute rentable à court terme, mais ça ne compense pas la nécessité de construire un mouvement qui se dote de ses propres représentants; les organisations syndicales peuvent jouer un rôle là-dedans sans se substituer, ce qui ne les empêche pas de donner leur propre position face aux médias et au pouvoirs publics».

On va quand même pas s'arrêter comme ça ?

Sonia Samadi : «On voyait bien, qu'à la fin, les jeunes n'avait pas envie de s'arrêter. A travers la remise en cause du CIP, on débouchait sur la remise en cause de la loi quinquennale. Dans les manifestations contre le SMIC-Jeunes, une dimension anti-raciste a émergé avec l'appel au retour des deux expulsés de Lyon. Une perspective concrète, c'est la marche d'AC!; après avoir lutté contre le C.I.P. et donc aussi contre le chômage, avec cette marche, on peut déboucher sur un lutte en positif»

Sophie : « On verra l'impact qu'aura la marche contre le chômage, mais en fait, la prochaine étape

devrait être politique. Or, même si c'est un peu "tarte à la crème", il n'y a pas de répondant politique aux mobilisations, le décalage entre les luttes sociales et la représentation politique reste très grand. Les désillusions après les 10 années de la gauche au pouvoir sont encore très présentes et on voit bien que les partis de gauche ne se sont toujours pas adaptés aux aspirations des gens mobilisés.»

Pour Laurent, «on aurait tort de croire que le lien entre les mobilisations contre le CIP. et la marche contre le chômage se fera automatiquement. Il reste un travail important de sensibilisation et d'explication à faire. De même que contre la répression et les expulsions. On a en fait eu

ici la première grande mobilisation contre les lois Pasqua. Au niveau du débouché politique, en 86, lors de la manifestation après la mort de Malik Oussekinne, tout le monde criait "on s'en souviendra en 88", or maintenant, personne n'a crié "on s'en souviendra en 95"... parce que cela n'a plus de sens; car même au second tour, le candidat de gauche n'apparaîtra pas comme le débouché naturel des mobilisations sociales, sauf évolution spectaculaire».

**Propos recueillis par
Stephen Bouquin**

(merci à Erwan de l'UNEF de Nantes)

«Un, deux, trois,... Nantes!»

Tout au long de ce printemps chaud, la mobilisation était d'une rare intensité dans plusieurs villes de province comme par exemple à Nantes .

Depuis octobre-novembre, la jeunesse nantaise est en ébullition : mouvement sur les conditions de rentrée universitaire, sur l'ALS, mini-mouvement en février sur des problèmes propres à certaines filières, puis fin février-début mars, l'amorce est vite faite sur la lutte contre le SMIC-Jeunes. Des assemblées générales très nombreuses (aux environs de 1 000 personnes chaque fois) permettant à des lycéens, chômeurs et SDF de prendre la parole, de participer activement aux actions; les IUT faisaient bande à part jusqu'au 17 mars. Plusieurs réunions se déroulèrent à l'université avec la présence de travailleurs, des débats sur les 35 heures, un forum avec le mouvement "Agir ensemble contre Chômage!" qui prépare la marche. Des tracts appelant à la solidarité étudiants-travailleurs sont diffusés aux portes des entreprises, des délégations d'étudiants vont dans les quartiers inviter les jeunes issus de l'immigration à participer aux manifestations... La créativité dans les formes de luttes n'a pas de limite : occupation de la gare, blocage des carrefours principaux, sit-ins sur les rails de tramway, manifestations dispersées ou faisant le tour des lycées... Très vite, le mouvement va au-delà du CIP, s'oppose également aux répressions policières (manifestations pour la démission du Préfet), des manifestations nocturnes donnent lieu à des confrontations prolongées aux forces de l'ordre. Lors des procès, des salariés viennent témoigner de leur solidarité. A la fin du mois de mars, une A.G. de 1500 personnes lance un appel à poursuivre la lutte contre le chômage, pour les 35 heures sans perte de salaire, dans l'unité avec les salariés et les chômeurs.

L'intensité et la radicalité des mobilisations dans certaines villes démontrent la disponibilité de la jeunesse et du monde du (non-)travail pour un mouvement d'ensemble, contre le chômage et les attaques gouvernementales. Au-delà de la crise idéologique de la gauche, un fort potentiel de résistance et de contestation existe toujours. Que mille orchidées fleurissent sur le fumier gouvernemental !

S.B.

A propos des Bourses du Travail

La marche lancée par AC! est une occasion de reprendre certains débats du syndicalisme. C'est tout particulièrement le cas pour sa dimension interprofessionnelle et les conditions d'une mobilisation commune aux chômeurs, précaires et salariés.

L'expérience historique du syndicalisme français d'avant 1914 peut nourrir cette réflexion.

C'est pourquoi nous publions trois contributions :

- un article "A propos des Bourses du Travail" de Rolande Trespé, Professeur d'Histoire, aujourd'hui retraitée, à l'Université de Toulouse.

Rolande Trespé a publié récemment un livre :

"Solidaires, les Bourses du Travail" qui mérite de figurer dans toutes les bibliothèques de Comité d'Entreprise, de syndicats, de militant(e)s.

- un article, "Ambition et réalisations", de Michel Pigenet, Professeur d'Histoire à l'Université de Rouen, qui présente de façon détaillée les services des syndicats et des Bourses du Travail.

- un article, "Aujourd'hui et demain", de Léon Dion et Pierre Cours-Salies, visant à amorcer une discussion sur quelques éléments de transformation du syndicalisme.

Actuellement les syndicats locaux se regroupent et se réunissent dans leurs Unions départementales (au chef lieu du département) ou leurs Unions locales. Certains de ces lieux portent le nom de Bourse du Travail. Mais combien parmi ceux qui se rendent «à la Bourse» se sont préoccupés de l'origine de cette appellation, et se sont demandés quel rôle et quelle place ces Bourses ont occupé dans le mouvement ouvrier ?

Les Bourses du Travail sont cependant l'une des créations les plus originales des syndicats ouvriers français à la fin du XIXème siècle. Leur naissance et leur fonctionnement sont le fruit du combat "politique" qu'il leur a fallu mener sur le plan communal pour obliger les municipalités élues au suffrage universel à fournir un local, à voter les subventions nécessaires à son équipement et au paiement d'un secrétaire. Si les syndicats ne parvenaient pas à créer un rapport de force favorable et à le maintenir, rien ne se créait, et rien n'était définitivement acquis. Cela explique que la naissance des Bourses se soit étalée sur vingt ans (la première ouverte le fut à Paris en 1887), et que leur existence fut aussi mouvementée en raison de fermetures sporadiques temporaires.

A l'origine des Bourses, deux revendications essentielles : la mise en place d'un bureau de placement, la possibilité de disposer d'un lieu de réunion pour les syndicats.

La première demande est prioritaire et difficilement rejetable, même pour des majorités municipales hostiles au syndicalisme, dans la mesure où elle est l'expression d'un besoin évident. Depuis la Révolution de 1789 avec la suppression des corporations et le déclin des compagnonnages, l'embauchage et la formation professionnelle relèvent du débrouillage individuel. Les rares bureaux de

placement qui existent sont payants et sous surveillance policière. Les ouvriers en quête d'un travail les fuient, et sont réduits, en dehors de l'embauchage sur "la place de grève", à faire du porte à porte, et à aller de ville en ville; quant à l'apprentissage, il se fait sur le tas... C'est pourquoi, tout au long du XIXème siècle, les ouvriers ont réclamé de véritables bureaux de placement gratuits gérés et contrôlés par eux. L'appui financier de la municipalité était nécessaire; mais les élus bourgeois s'ils étaient sensibles à cet appel, entendaient maintenir les Bourses dans le strict rôle d'un bureau de placement. Ils voyaient en elles un instrument de "paix sociale", d'une paix sociale d'autant plus difficile à maintenir en ces années 1880 que la France en pleine mutation technique et technologique traversait une crise profonde. Les chômeurs étaient nombreux, abandonnés à eux-mêmes tant pour survivre que pour se "reconvertir", et ils devenaient menaçants. La manifestation parisienne de 1883 avait beaucoup inquiété les pouvoirs publics.

La seconde revendication : obtenir une salle de réunion ne fut recevable par les municipalités qu'à partir de 1884, date de la légalisation des syndicats.

Les activités des Bourses découlent de ces deux fonctions premières et de la multiplication des besoins nouveaux qui vont se faire jour au fur et à mesure de leur développement. Leur importance est renforcée par deux faits caractéristiques du mouvement : la pratique de la gestion autonome des Bourses par l'union locale des syndicats, qui élit le conseil d'administration et le secrétaire; la fédération des Bourses sur le plan national dès 1892.

Toutes les activités des Bourses sont inspirées par un esprit de classe très affirmé et conduites dans une

perspective révolutionnaire certaine. Ces éléments sont fondamentaux pour comprendre leur démarche. Elles ont eu d'abord le souci permanent de venir en aide aux ouvriers syndiqués en créant de multiples services à leur intention. Toutes les Bourses ont mis en place un bureau de placement. Pour faciliter les échanges entre les offres et les demandes d'emplois elles ont très vite organisé un service embryonnaire de statistiques et de renseignements sur les emplois et les métiers. Grâce à la fédération nationale et à l'initiative de son secrétaire Fernand Pelloutier, un véritable projet national d'office ouvrier de statistiques et de placement verra le jour. C'est l'ancêtre de l'A.N.P.E. Localement, les Bourses accueillaien dans la mesure de leurs moyens ceux qui se déplaçaient pour chercher du travail : elles les hébergeaient, leur versaient une indemnité et mettaient à leur disposition les moyens de se laver, d'écrire et de trouver un emploi ... Une indemnité de déplacement leur était versée : le viaticum ... Mais tout cela à deux conditions : que les ouvriers soient syndiqués et à jour de leur cotisation, qu'en aucun cas les chômeurs ne concurrencent les travailleurs locaux (les salaires et les conditions de travail en usage devaient être respectés) ni devenir des "briseurs de grève" (pas d'embauchage dans les entreprises en lutte ouverte).

Pour faciliter la recherche d'un emploi, les Bourses ouvrirent des cours professionnels pour parfaire la formation des adultes. Ils étaient gratuits et donnés bénévolement par des syndiqués. Elles ne formèrent qu'accessoirement des apprentis.

L'entraide, entre égaux, s'étend dans un esprit de lutte et de résistance aux ouvriers en grève. Les Bourses ouvrent leurs locaux aux grévistes, organisent les secours; elles inventent les "soupes communistes" et l'exode des enfants, suscitent des fêtes et des manifestations de soutien ... Elles conseillent aussi et elles créent les premiers services juridiques ouvriers.

Comme elles sont des lieux de réunion des syndicats, elles devien-

ent des lieux d'agitation, d'organisation et d'éveil à la conscience révolutionnaire. Les conférences, les écoles ouvertes par certaines, les bibliothèques, les spectacles qu'elles organisent sont autant d'initiatives destinées à instruire, à éveiller la combativité des adhérents. Ces Bourses sont aussi des centres de propagande qui diffusent les idées et organisent les travailleurs non seulement dans leur localité mais parfois dans des communes voisines. Elles sont créatrices d'un véritable tissu social, animatrices d'une vie originale et porteuses de l'autonomie syndicale. Même si localement les Bourses ont été gérées par des militants de toutes tendances : socialistes guesdistes, socialistes allemands ou blanquistes, anarchistes, sans parti, il est indéniable que c'est dans leur sein que l'esprit de la Charte d'Amiens s'est développé. Il imprégnera la C.G.T. jusqu'en 1914, et tout le mouvement ouvrier français.

L'idée de grève générale est également soutenue et véhiculée par le

mouvement des Bourses. De ce fait, il a parfois des rapports difficiles avec les partis socialistes et même anarchistes pour lesquels l'action politique prime l'action économique, ce qui ne préjuge ni de la forme que doit prendre cette action politique, ni de la nature des rapports entre syndicats et partis.

Le rôle des Bourses a été dans la pratique limité par le manque de moyens financiers et le petit nombre de syndiqués, mais elles ont beaucoup semé. La CGTU, après la scission de 1921, reprendra l'idée de créer des services multiples au profit des syndiqués et aujourd'hui la solidarité, l'esprit d'entraide et de classe, pousse à nouveau à la création d'activités syndicales de solidarité et de convivialité, notamment pour rompre l'isolement des chômeurs et faciliter leur retour à la vie active.

Rolande Trespé



Services syndicaux : ambitions et réalisations en France avant 1914

Convaincu de ce que les Bourses du travail étaient des "écoles de l'économie sociale"(1), Fernand Pelloutier encourageait leurs responsables à développer les "oeuvres" syndicales. Réalisations utiles et concrètes, ces dernières participent d'un vaste ensemble d'institutions destinées à ancrer dans le présent les instruments de l'auto-émancipation ouvrière, à préparer les travailleurs à la gestion et à anticiper sur la société future. "Technocratisme utopique"(2), a-t-on dit d'un projet assurément ambitieux, né de préoccupations et d'expériences anciennes, aux origines mêmes du mouvement ouvrier.

Les caisses de secours et de résistance précédèrent, on le sait, la forme syndicale d'organisation dont les traits allaient se fixer au cours de la période 1860-1914. En France, cette évolution s'accompagna d'une séparation progressive avec les systèmes d'entraide qu'une conception large de la défense des intérêts matériels et moraux des adhérents tint longtemps pour complémentaire de la protection d'acquis ou la présentation de revendications nouvelles.

Les services ?

La liste des prestations et services proposés avant 1914 dépasse la vingtaine. Un premier groupe comprend les allocations, indemnités, aides et secours financiers versés par des caisses souvent strictement spécialisées : grève, chômage, maladie, retraite, viaticum, crédits mutuels, solidarité, sou du soldat. Viennent ensuite les services davantage en rapport avec l'exercice de la profession depuis l'embauche que les bureaux de

placement s'efforcent de contrôler jusqu'aux coopératives de production en passant par l'expertise du travail accompli, les concours et l'exposition des pièces fabriquées. D'autres visent plus nettement encore à l'information, la formation et l'éducation des ouvriers : office de renseignements et de statistiques sur les salaires et le chômage, conseils juridiques et assistance judiciaire, cours professionnels, bibliothèque, presse, revues. Une dernière catégorie, enfin, intéresse la sphère de la consommation et des soins - coopérative de vente, restaurant, clinique, orphelinat - ou s'inscrit dans la tradition de solidarité immédiate et de sociabilité - vestiaire, prêt d'outil, couronne mortuaire, banquet de conscrits... -.

Mesure du phénomène

Toutes les organisations ne sont pas en mesure d'assurer le fonctionnement de services dont la fréquence, le coût, le mode de gestion supposent, outre des principes d'organisation rigoureux, un nombre d'adhérents assez élevé pour en garantir la bonne marche et le financement. Si certaines fédérations nationales de métier ou d'industrie répondent à ces conditions, l'orientation prioritaire vers l'action corporative limite leur initiative en la matière. Tel n'est pas le cas des Bourses du travail qu'une structure interprofessionnelle et la volonté explicite de leurs fondateurs désignent comme des lieux d'échange, d'éveil et d'entraide. En 1898, le congrès de Rennes de la fédération des Bourses consacre ainsi la majeure partie de ses travaux aux oeuvres créées et aux résultats obtenus. Les

délégués s'attardent notamment sur la question des cours professionnels et sur le projet de secours de route - viaticum - unifié à l'échelon national.

En dépit d'inévitables problèmes de classements, les Annuaires fournissent un précieux panorama des "institutions et créations diverses"(3) des syndicats de base. L'ultime statistique arrêtée au 1er janvier 1911 indique la prépondérance, prévisible à ce niveau, des services les moins dispendieux ou les plus faciles à concevoir. Sur 5 325 organisations recensées, 26,8% affirment disposer d'une bibliothèque et 19,7% d'un bureau de placement. Héritage historique? Reflet des attentes ouvrières? Les caisses arrivent en seconde position avec leurs différentes spécialités : secours mutuels - 15,3% -, chômage - 11,1% - viaticum - 9,3% -. Les services complexes ou liés à des situations corporatives originales n'apparaissent qu'au terme d'un net décrochage : cours professionnels - 6,6% -, bulletin - 2,49% -, coopérative - 1,5% - et caisse de retraite - 1,5% -.

En dehors des Bourses engagées, en priorité, dans le placement et les secours de route, les organisations du Livre méritent une attention particulière. Dès 1881, elles instaurent le viaticum et l'indemnisation des grévistes tenus, en cas de conflit homologué par la fédération, pour des salariés du syndicat. Une caisse de chômage et de maladie verra le jour vingt ans plus tard, après maints débats et consultations internes. Les autres corporations ne manifestent pas une semblable rigueur normative. Tout au plus remarque-t-on la propension des ouvriers de l'alimentation à instituer des bureaux de placement, cependant

que les cours professionnels sont l'apanage des vieux métiers de l'artisanat, des commis, employés, dessinateurs ou comptables.

Des statuts aux pratiques

Il y a loin toutefois de la coupe aux lèvres et l'on aurait grand tort de se contenter de la lecture de statuts syndicaux pour juger de la réalité des prestations ou services.

Les déboires des caisses de chômage en disent long sur les obstacles à surmonter. L'enquête nationale de 1894 révèle que si 22,3% des 2 178 syndicats dénombrés déclarent aider leurs membres sans travail, 8,4% font état de procédures précises dans la distribution des secours. Ce qui ne signifie pas que les ressources disponibles permettent toujours de respecter les règles fixées⁴. Au total, 87 syndicats certifient verser des indemnités de chômage. Ils groupent 16 250 adhérents, soit 4% de l'ensemble des syndiqués.

Huit ans plus tard, plus du tiers des 30 297 travailleurs susceptibles de bénéficier d'un secours syndical en cas de chômage appartiennent à une organisation affiliée à la fédération du Livre (5). Les autres syndicats éprouvent les pires difficultés à faire face à leurs obligations. A la fin de l'exercice 1902, les recettes de 285 caisses sur 310 couvrent à peine 80% des dépenses. Fraction dérisoire du salariat français, le nombre des indemnisés s'élève à 3 935. Le montant des allocations journalières oscille alors entre 1 et 4 F, tandis que des clauses imposent parfois un noviciat ou proportionnent les versements à l'ancienneté dans le syndicat.

Quels qu'ils soient, les services ont un coût dont se ressentent les cotisations. Dans le Livre, celles-ci passent de 0,75 F à 2F en vingt ans par suite de l'extension des prestations. Ailleurs, il arrive que le tarif de la caisse de mutualité représente cinq à six fois le montant de la seule cotisation syndicale. Voilà qui donne à réfléchir, y compris aux militants tentés de revoir les barèmes à la baisse

afin de faciliter le recrutement. La plupart des caisses ne résistent pas à ces manœuvres hasardeuses.

La survie de l'entreprise passe aussi par le respect de normes d'attributions et la sanction des abus ou des fausses déclarations. Cette discipline ne contredit pas plus les valeurs chères aux militants qu'elle ne brouille l'image qu'ils souhaitent donner du mouvement ouvrier. En foi de quoi, une Bourse du travail peut refuser de secourir les chômeurs licenciés pour "inconduite" ou qui n'acceptent pas la place qu'on leur propose. Réservés, par définition, aux "étrangers", les secours de route, vestiges de mobilités révolues et issus en droite ligne du compagnonnage, suscitent le plus de vigilance de la part des Bourses hostiles aux "voyageurs professionnels" et autres trimardeurs (6).

Rien n'oblige les syndicats à instituer des organismes de gestion distincts. La décision appartient aux adhérents, sauf pour l'administration des secours mutuels où la loi stipule l'existence d'une caisse spéciale. Le texte n'interdit pas cependant l'élection à sa tête des membres du bureau syndical. Au besoin, les statuts le prévoient.

Cet arrimage à l'organisation corporative, elle-même ancrée dans un milieu socioprofessionnel clairement identifié, consolide l'interconnaissance propice aux manifestations de solidarité comme à l'endiguement des fraudes. L'étroitesse des effectifs et l'émiettement constituent malgré tout un danger réel dès lors qu'ils pèsent sur le niveau des fonds et accroissent la vulnérabilité des institutions aux fluctuations de la conjoncture.

Les exemples abondent de syndicats mis à mal par de brusques poussées de chômage ou de grèves dont l'échec entame les réserves financières et le potentiel militant, signant de ce fait l'arrêt de mort des oeuvres. Les Bourses sont confrontées à des problèmes voisins pour peu qu'elles fassent appel aux subventions municipales. Entre la combativité revendicative et la prudence gestionnaire, le choix est moins technique que politique.

Une question d'orientation syndicale

Il serait commode, a priori, d'interpréter les controverses provoquées par les services à travers la grille de lecture fournie par l'antagonisme réformistes/révolutionnaires. Pour ne pas être dénuée de fondement ainsi que le rappelle l'attitude des syndicats modérés des années 1870, des initiateurs du syndicalisme chrétien ou des militants majoritaires du Livre, l'approche pêche par excès de simplicité. En France, les syndicats n'ont pas été en effet le principal vecteur d'un réformisme dont les forces se sont agglomérées autour de mutuelles et de coopératives développées en dehors, voire en rupture, du mouvement syndical.

Aussi bien, nombre de syndicalistes, réformistes ou révolutionnaires, se rejoignent dans la critique des contraintes et des étroitesse mutualistes. Sans doute les seconds montrent-ils plus de véhémence dans la dénonciation des préoccupations



gestionnaires, brèches par lesquelles se répand "la lèpre de la paix sociale" (7). Les partisans de l'action directe s'inquiètent de voir les responsables s'absorber dans des tâches "d'ordre industriel et commercial" et les syndiqués se transformer en "machines à cotiser ne venant plus aux réunions" (8) ou acquérir une "mentalité de propriétaire-épargnant" (9). On redoute encore l'exacerbation d'un "chauvinisme d'organisation", contraire à l'idéal de solidarité, et les discriminations financières qu'impliquent le niveau des cotisations.

Les révolutionnaires ne prononcent pas pour autant une condamnation définitive. L'action de Pelloutier en témoigne. La nature particulière des Bourses n'est pas seule en cause. Hostiles aux caisses permanentes et à une mutualité fondée sur la capitalisation, les militants de la métallurgie acceptent de se doter "d'oeuvres sociales" en 1903 (10). L'année suivante, ils inaugurent une caisse de chômage que suivra bientôt un système de secours de route. Situées dans la même mouvance, les fédérations des Cuirs et Peaux, des Ouvriers en Voiture, des Industries du Papier ou des Transports, proposent elles aussi, en 1911, une gamme de services et de prestations plus ou moins étendue.

Cette évolution n'est pas étrangère aux débats et aux réajustements consécutifs aux difficultés rencontrées par la C.G.T. après Amiens (11). Autour de Monatte et Merrheim, les animateurs de La Vie Ouvrière renouent avec les conceptions de Pelloutier, tandis que s'ébauchent de nouveaux types de services. A Marseille, dans l'Ouest et la région parisienne, des unions locales et départementales parrainent des cliniques syndicales (12).

Ce regain survient tardivement et sera interrompu par la guerre. A cette date, les syndicats ne jouissent d'aucune exclusivité sur le terrain de la mutualité, balisé par la loi et occupé depuis longtemps par des associations qui en ont fait leur raison d'être.

Du mutualisme impérial à celui des républicains opportunistes de la

III^e République ou des paternalismes patronaux, les différents pouvoirs ont voulu voir dans les sociétés de secours mutuels une des meilleures réponses à la question sociale¹³, préférable à un syndicalisme par trop contestataire. La loi du 1er avril 1898 confirme l'avantage pris par les sociétés de secours mutuels non-syndicales, lesquelles sont par ailleurs habilitées à créer des cours professionnels, des bureaux de placement et des caisses de chômage, en concurrence directe avec le mouvement ouvrier. Peu avant la guerre, ces sociétés annoncent 5,3 millions d'adhérents, soit cinq fois plus que les syndicats de salariés¹⁴.

Alors que des considérations organisationnelles réduisent le rôle des Bourses au profit d'unions départementales plus administratives que réalisatrices, les militants semblent se résigner à ce rapport de forces quitte, ici et là, à disputer aux employeurs la direction d'institutions attachées à telle ou telle entreprise. Restent les caisses de chômage pour lesquelles la loi de 1898 donne plus de latitude aux organisations ouvrières. Le financement en est toutefois aléatoire. Aussi les subventions municipales, puis départementales et étatiques, transitant souvent par les Bourses, s'avèrent-elles déterminantes. En 1910, 106 caisses secourent grâce à elles près de 8 500 ouvriers sans travail¹⁵.

Les chiffres parlent. A la veille de la guerre, les syndicats français ont apporté la preuve de leur compétence dans la défense des salariés. Sous réserve d'un minimum de représentativité, des structures permanentes modestes suffisent à élaborer une tactique ou à stimuler l'ardeur combative. Tout change dès qu'il s'agit de gérer des oeuvres dont la qualité et l'efficacité sont fonction des fonds recueillis, en bref du nombre et de la stabilité des adhérents.

Au cours de la période 1860-1914, le mouvement syndical s'est ainsi spécialisé dans l'action revendicative au prix d'un abandon de fait, plus que de principe, de fonctions jadis indissociables de son projet. L'indigence des services offerts n'a pu qu'amoindrir,

en retour, sa capacité à encadrer et à organiser les travailleurs soucieux de résultats concrets. Parfois analysée comme une revanche des organisations syndicales sur le mutualisme traditionnel, l'instauration de la Sécurité sociale lui confèrera de nouvelles responsabilités, sans créer pour autant les conditions d'une relance de ce "syndicalisme à bases multiples" théorisé au temps du Front populaire par des militants de la C.G.T.

Michel Pigenet

(1). F. Pelloutier, *Méthode pour la création et le fonctionnement des Bourses du travail, 1895*, mémoire reproduit in J. Julliard, Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe, Seuil, 1971, p. 482.

(2). P. Schöttler, *Naissance des Bourses du travail. Un appareil idéologique d'Etat à la fin du XIX^e siècle*, PUF, p. 181. Cf. également R. Treppe, *Solidaires. Les Bourses du travail*, Scandéditions, 1993.

(3). *Annuaire des syndicats professionnels, 1910-1911*, Imprimerie nationale, 1911.

(4). Office du travail, *Documents sur la question du chômage*, Imprimerie nationale, 1896.

(5). Conseil supérieur du travail, *Rapport de M. Fagnot, Les caisses de chômage*, Imprimerie nationale, 1903.

(6). L. de Seilhac, *Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail*, A. Colin, 1902, pp. 310-311.

(7). G. Sorel, *L'avenir socialiste des syndicats*, in *Matériaux d'une théorie du prolétariat*, Rivière, 1919.

(8). Intervention de Lapierre au XVII^e congrès de la CGT, Toulouse, 1910.

(9). J. Julliard, *ouvr. cité*, p. 227.

(10). Cf. M. Leroy, *La coutume ouvrière*, Giard et Brière, 1913, T. II, pp. 765-766.

(11). Cf. G. Groux et R. Mouriaux, *La CGT; crises et alternatives*, Economica, pp. 50-55.

(12). En octobre 1913, la CGT convoque une conférence nationale sur le thème des cliniques médicales et des accidents du travail.

(13). M. Radelet, *Mutualisme et syndicalisme*, PUF, 1991.

(14). M. Dreyfus, *La mutualité*, in Y. Saint-Jours (dir.), *Traité de Sécurité sociale*, T. V, LGDG, 1990. Ce total est majoré par de probables adhésions multiples.

(15). C. Rougé, *Les syndicats professionnels et l'assurance contre le chômage*, thèse, Paris, 1912.